

Villefranche de Rouergue, le 19/11/2014

Compte-rendu du CTL du 18 novembre 2014.

Les élus FODGFIP ont tout d'abord lu une déclaration liminaire.

A l'ordre du jour, le projet de création d'un pôle de contrôle revenu patrimoine (PCRP) était détaillé. Une fois de plus, un pôle à rayonnement départemental, mais basé sur Rodez, verrait le jour en septembre 2015. Les agents concernés sont ceux des filières actuelles des Fiscalité Immobilière Elargie (FIE) et des Dossiers à Fort Enjeux (DFE) dans les SIP. Il n'y aurait plus qu'un seul chef de pôle, le poste de Millau de FIE serait à terme rapatrié à Rodez. Dans l'immédiat, chaque filière du pôle conserverait ses missions et ses objectifs. Pourtant, à l'avenir, certaines nouvelles missions pourraient tout de même se rajouter. A ce jour, une incertitude demeure pour les agents du SIP devant intégrer le pôle, notamment en ce qui concerne les règles de mutation.

Les élus FODGFIP ont voté contre ce projet, à l'instar des autres organisations syndicales.

De longs échanges ont ensuite concerné la restriction des horaires d'ouverture au public de l'ensemble des structures du département. Il s'agit encore une fois de palier aux diverses suppressions d'emploi. Par ce biais, la direction entend faire croire aux agents qu'ils auront de meilleures conditions de travail.

A la lecture des propositions d'horaires, nous avons soulevé de nombreuses interrogations. Les usagers ne doivent pas être pris en otage par les restrictions en personnel de la DGFIP. Comment se fier à un document récapitulatif en CTL qui semble avoir été réalisé dans la précipitation, et bien souvent quand les agents ont répondu contraints et forcés à ce genre de circulaire qu'ils n'ont pas forcément lu, et dont ils n'ont pas forcément mesuré les conséquences.

Même si nous sommes bien conscients que nous, agents de la DGFIP, avons de nombreuses difficultés à tenir l'ensemble de nos missions, et que la réduction d'horaires paraîtrait pouvoir nous soulager, nous servons un Service Public Républicain, dont l'accueil du public est une mission essentielle.

La création de « centres de contact » qui pourrait palier aux fermetures au public des SIP, et détourner ainsi les flux n'est qu'un pis aller. Quand on est nous même utilisateur de tels services, on note bien les difficultés rencontrées (CAF, URSSAF...). Une campagne de communication précédente semblait vouloir placer au centre des préoccupations cet usager ; mais avec une telle politique, on est bien sur le chemin opposé.

Les élus FODGFIP ont donc voté contre cette proposition de réduction d'horaires car loin d'améliorer les conditions de travail, ils ne sont que le prétexte à de plus vastes restructurations qui ne sauraient tarder.

En réponse, la direction s'est engagée à revoir ses propositions et à en rediscuter avec les services.

Un point a été fait sur la situation des postes classés C4. La direction nous a indiqué que pour 2015, il n'était pas demandé de suppression de poste comptable...

Pour 2015, deux dates sont susceptibles de constituer des ponts naturels. Le vendredi 15 mai et le lundi 13 juillet ont reçu un vote favorable de notre part. La direction générale sera la seule décisionnaire.